

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance ordinaire du vingt six janvier deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

N°02/2004

Présents ou représentés : Melle Yamina ABED, M.M. Raymond AGRAZ, Paul ALDEBERT, Mme Yvette BARBANSON, M. Thierry BARRIERE, M. Jacques BASCOU, Mme Monique BAUDIN, M. François BELART, Melle Irène BENARD, Mme Annelyse BOUSQUET, M. Denis CABOULET, Mme Elyette CABROL, M.M. Didier CODORNIU, Jean COSTADAU, Gérard CRIBAILLET, Mme Dominique DE HAAN-TREMOSA, M.M. Jean-Pierre DUNYACH, Michel ESCANDE, Mme Marie-France FABRE, Mme Renée FEUILLET, Mme Brigitte FIGUERAS, M.M. Yvon GARCIA, Bernard GEA, Michel GREZE, André GROBY, Antoine IVARS, Mme Solange IZARD, M.M. Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Georges LAMILHAU, Robert LOIS, Roger LOPEZ, Jean-Michel MENAGER, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Michel MOYNIER, Claude MULERO, Mme PAIRO Georgette, M. Dominique PETIQUEUX, Mme Pierrette PEYRAS, Mme Mireille PUYRIGAUD, Mme Danielle RANGONI, M. Jean-Claude RASCOL, Mme Véronique RAYNAUD, M.M. Serge REIG, Gérard ROUANET, Albert SABATIER, Alain SABLAIROL, Emile SEGARRA, Richard SEVCIK, Angelin SICRE, M. Georges SUQUET, Mme Elisabeth THERON, Magali VERGNES, M.M. Alain VIALADE, Louis VIC,

Absents : M. Pierre FAIRBANK, Mme Valérie MAUDHUIT, M. Jean-Luc CALAS, MM. François DE CORNELISSEN, Jean-Claude JULES, M. Marc MENETRIER, M. Claude MOREAU, M. Gérard PARRENIN, Mme Madeleine SOUCASSE, Mme Véronique TOGNETTI, M. Michel YAGUE.

Excusés : M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Gilbert PLA.

Secrétaire de séance : Mme Yvette BARBANSON.

OBJET : MISE A JOUR TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Rapporteur expose :

Vu le décret n° 2003-1024 du 27 octobre 2003 portant modifications de certaines dispositions statutaires relatives aux ingénieurs territoriaux,

Vu le décret n° 91.859 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux spécialisés d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 91.860 du 2 septembre 1991 modifié portant échelonnement indiciaire du cadre d'emplois des assistants territoriaux spécialisés d'enseignement artistique,

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser le cadre d'emplois des ingénieurs et de mettre à jour le tableau des effectifs en raison d'une promotion de grade dans la filière culturelle,

Je vous propose :

- de remplacer le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux existant, soit :
 - o ingénieur,
 - o ingénieur principal,
 - o ingénieur en chef de classe normale,
 - o ingénieur en chef classe exceptionnelle
- de supprimer un poste d'assistant d'enseignement artistique,
- de créer un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique,
- d'imputer la dépense au budget général, chapitre 12.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.

